

Régie Personnalisée pour la Valorisation et l'Exploitation des Déchets de la région de Rungis (VAL-DE-MARNE)

Exécution de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 27 JANVIER 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 27 janvier à 14h30, les membres du Conseil d'administration, sur convocation individuelle en date du 20 janvier 2022, se sont réunis en séance sous la présidence de Mme Stéphanie DAUMIN, Présidente, 1 Place Le Corbusier à ORLY.

Étaient présents : Mme Marie CHAVANON, Mme Stéphanie DAUMIN, Mme Katarina HAMADA-LARKEY, M. Philippe KOMOROWSKI, M. Patrick LEROY, M. Jean-Louis MAITRE, Mme Hélène PECCOLO, M. Daniel PIGEON-ANGELINI, M. Jean-Marie SIMON, Mme Françoise SOURD, M. Cédric TIPHINEAUD

Étaient représentés : M. Frank-Éric BAUM (représenté par M. KOMOROWSKI), M. Richard DELL'AGNOLA (représenté par Mme HAMADA-LARKEY), M. Éric GRILLON (représenté par M. Cédric TIPHINEAUD), Mme Christine JANODET (représentée par Mme DAUMIN), Mme Sophie LABROUSSE (représentée par Mme PECCOLO), Mme Marie LECLERC-BRUANT (représentée par Mme CHAVANON), M. Bruno MARCILLAUD (représenté par M. LEROY),

Étaient excusés : M. Ali ID ELOUALI, M. Michel LEPRETRE, M. Moustapha THIAM

Le quorum étant atteint, les administrateurs peuvent valablement délibérer.

Sur proposition de la Présidente, le Conseil d'administration désigne **Mme SOURD** comme secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 22.01.27-01 : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Article 1 : Prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires relatif à l'exercice 2022.

Article 2 : Charge la Présidente, ou toute personne habilitée par elle, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Présents ou représentés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus sera publié au prochain numéro du recueil des actes administratifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h45.

A Orly, le 27 janvier 2022

**La Présidente,
Mme Stéphanie DAUMIN**



AFFICHÉ LE : 03 février 2020

Siège de la RIVED : 1 rue du Four –
94150 RUNGIS

Bureaux de la RIVED : 1 Place Le Corbusier-
94310 ORLY

Publié sur le site internet : www.rived.fr